

**Compte-rendu
de la séance du Conseil municipal
du 24 Avril 2017**

L'An deux mil dix-sept, le vingt-quatre avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VILLEDIEU, Maire.

Convocation : 13 avril 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Philippe VILLEDIEU, M. Guy BEAUREPÈRE, M. David LECOMTE, M. Roland FERROL, Mme Annick ALLÉE, Mme Corinne DUET LECOMTE, M. Charles BOBET, Mme Stéphanie DROUIN, M. Laurent BERTHIER, Mme Pauline FOUCAULT.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme Laëtitia CRESPEAU a donné pouvoir à M. Laurent BERTHIER, M. Christian RÉGNIER, Mme Aurélie NICOLAS.

ÉTAIT ABSENT : M. Emmanuel BELLANGER

SECRETARE DE SÉANCE : M. Guy BEAUREPERE

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour de la séance le point suivant :

- Demande de subvention à l'Etat pour des travaux de couverture sur l'église.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- **ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU PARVIS DE L'ÉGLISE ET AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'une consultation d'entreprises a été lancée pour les travaux de requalification du parvis de l'église et d'aménagements de sécurité.

Le marché est composé d'un lot avec options.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans l'Echo Républicain le 8 mars 2017. La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 31 mars 2017 à 12 heures à la mairie.

Cinq entreprises ont déposé une offre dans les délais :

- EUROVIA
- COLAS
- PIGEON TP
- EIFFAGE
- VILLEDIEU Frères

La commission Voiries s'est réunie le vendredi 21 avril 2017 pour étudier avec le cabinet EN PERSPECTIVE le rapport d'analyse des offres, au regard des critères retenus. La commission propose de retenir l'entreprise VILLEDIEU Frères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché à l'entreprise VILLEDIEU Frères, ayant obtenu la meilleure note et répondant aux critères.
- **RETIENT** l'offre de base avec l'option n°2 pour un montant de 207 002 € HT soit 248 402,40 € TTC.

- **DEMANDE DE SUBVENTION A L'ÉTAT POUR DES TRAVAUX DE COUVERTURE SUR L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire présente le projet de travaux de couverture sur l'église d'un montant de 2 426,91 € HT soit 2 912,29 € TTC.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE SOLLICITER** une subvention à l'Etat pour ces travaux, pour un montant de 970,76 €, soit 40% du coût du projet HT.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Charges (coût du projet) en € HT	Produit (financeurs) en €
⇒ Coût global : 2 426,91 €	⇒ Financements publics :
	Etat : 970,76 €
	Autofinancement : 1 456,15 €
Total charges = 2 426,91 €	Total produits = 2 426,91 €

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur le Maire :

- INFORME :

1. du courrier de M. Fabrice LEBON, pour sa prise de fonction en tant que chef du centre d'intervention de Dangeau à compter du 1^{er} mars 2017.
2. de la réunion publique de M. Philippe VIGIER, député, le 15 mai à 20H salle polyvalente.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.